|  |
| --- |
| **NANTES** |
| **13 ACCUEILLIR DES MIGRANTS AGES DE 16 A 18 ANS NON SCOLARISES DANS LEUR PAYS D’ORIGINE** |

Date de début : 3/1/2017

Date de fin  : 7/1/2021

Expérimentation article L.314-2 :**Non**

|  |  |
| --- | --- |
| **Description de l’expérimentation :**  En 2017 nous avons constaté un volume important de migrants sur le territoire régional et particulièrement sur la loire atlantique. Pour certains publics nous n'avions pas de réponse : migrants âgés de 16 à 18 ans, et non scolarisés ou très peu (- de 6 ans) dans leur pays d'origine. Il paraissait impossible de les accueillir en classe ordinaire ou en unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) ou encore par la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS). Nous avons donc conçu une MAST (mesure d’accompagnement scolaire temporaire de 1 à 6 mois) pour amener ces jeunes à une première marche d'intégration. | |
| **Thématique(s) de l’expérimentation :**   * Décrochage scolaire * Discriminations * Apprentissages fondamentaux | |
| **Hypothèses à évaluer :**  L'action est une réponse directe aux besoins du public ciblé et vise :  => l'acquisition des bases de l'alphabétisation et de la langue française (ou leur renforcement),  => l'acquisition des compétences (connaissances, normes, attitudes, démarches) leur permettant d'intégrer une formation quali-fiante ou pré-qualifiante (initiale ou continue),  => la compréhension de l'environnement social, économique, physique et culturel afin de faciliter leur intégration.  Elle se veut une 1ère marche dans le parcours intégratif de ces jeunes migrants qui, compte tenu de leur niveau scolaire, n'ont pas accès aux dispositifs existants. Le but est, pour eux, d'atteindre le niveau A2 oral en langue française et ainsi d'être en mesure de  => répondre aux critères de sélection d'entrée des dispositifs de formation régionaux,  => convaincre un employeur de les recruter en tant qu'apprenti.  La durée moyenne de la prise en charge est variable mais généralement de 4 mois. | |
| **Méthode d’évaluation :**  L'action se décompose en 2 volets :  - un volet scolaire qui propose de travailler les bases de l'alphabétisation et de la langue française, de la numération et du calcul.  - un volet intégration qui propose des activités autour de la citoyenneté, des valeurs et des institutions de la République, de la dé-couverte du monde professionnel et de la formation, de la santé, de la mobilité, de la culture française.  Les 2 volets sont articulés en cohérence pour permettre des progrès rapides et s'appuient sur :  => les nouvelles technologies (utilisation de l'informatique, découverte et utilisation d'internet, usage du téléphone pour effectuer re-portage photo et vidéo, etc.)  => des intervenants extérieurs (associations, professionnels du monde du travail, réserve citoyenne, artistes, etc.)  => des projets transversaux courts (qui visent à s'approprier des connaissances spécifiques en lien avec le projet, à acquérir du vocabulaire, à développer des compétences de coopération et de coordination, d'expression et de présentation)  => des sorties et visites (en priorité des visites d'entreprises et de centres de formation ainsi que les lieux publics liés à la vie citoyenne et/ou la vie quotidienne mais aussi des lieux emblématiques du domaine culturel ou des loisirs)  => des manifestations publiques (afin de rompre l'isolement et de participer à la vie de la cité)  =>a découverte de l'environnement de la ville d'implantation mais aussi des possibilités d'explorer ses abords plus ruraux et les villes voisines (la mobilité et les différents moyens de l'exercer est aussi une priorité).  Le premier indicateur est le taux d'acquisition du A2 oral  Nous recherchons à ce que les jeunes acquierent le niveau A2 oral pour pouvoir ensuite aller vers des formations proposées dans la région.  Le taux de sortie positive est un autre indicateur mais n'est pas prioritaire. | |
| **Responsables de l’évaluation :**  Le professeur enseignant évalue l'acquisition du niveau A2 oral  Le coordonnateur administratif de la mesure évalue le nbre de sorties positives  Le FSE finance à 45% l'opération | |
| **Résultats année précédente :**  Bilan 2018-2019 :  En 2018 2019, 146 jeunes ont été accueillis pour une capacité d’accueil qui pouvait aller jusqu’à 172 jeunes soit un taux de remplissage de 85%. Pour l’année 2018 2019, ce taux de remplissage est convenable d’autant que deux mesures étaient en phase de démarrage (85 et 72).  L’objectif de déployer une MAST dans chaque département est atteint.  La durée moyenne du parcours est de 4,7 mois.  Le pourcentage de solutions positives est de 75% (comparativement en 2017-2018 il était de 90%). Cela est probablement dû à l’augmentation des effectifs et au manque de solutions possibles. | |
| **Actions prévues à l’issue de l’expérimentation :**  Déploiement du dispositif sur l'ensemble de l'académie. Réalisé en septembre 2019 | |
| **Public(s) concerné(s) :**  Élèves  Personnels de l’Éducation nationale  Acteurs éducatifs hors Éducation nationale (ex : associations, collectivités territoriales)  **Secteur(s) d’enseignement concerné(s) :**  Public  **Cycle(s) concerné(s) :**  Cycle 1  Cycle 2  Cycle 3 | **Nombre concerné :**  d’élèves : 170  d’enseignants : 12  d’établissements : 5  d’écoles : 0  de collèges : 0  de lycées généraux et technologiques : 0  de lycées polyvalents : 2  de lycées professionnels : 3 |
|  |
| **Champ(s) de la recherche concerné(s) par le(s) partenariat(s) :** | |

|  |
| --- |
| **Objectifs de recherche :** |
| **Résultats mis en évidence par la recherche :** |
| **Apports de la recherche dans le cadre de l’expérimentation :** |
| **Modalités de valorisation de la recherche :** |